



RAPPORT SUR LES EFFORTS POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LE RISQUE DE TRAVAIL FORCÉ ET DU TRAVAIL DES ENFANTS

À propos d'Enerkem

La mission d'Enerkem est de bâtir un avenir durable en commercialisant sa technologie de pointe qui permet de produire des carburants à faible intensité carbone et des produits chimiques circulaires afin de soutenir la transition énergétique des secteurs difficiles à décarboner, relever les défis de la gestion des déchets et contribuer à l'économie circulaire.

Enerkem est une compagnie canadienne fondée en 2000 dont le siège social est situé à Montréal. Enerkem possède également des bureaux à Sherbrooke et à Westbury, dans la province du Québec, en plus d'avoir quelques employés en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Enerkem a employé plus de 150 personnes en moyenne en 2024.

Notre proposition d'affaire

LICENCE TECHNOLOGIQUE

Enerkem fournit à ses clients et partenaires un ensemble de licences pour construire et exploiter les installations dont ils ont besoin.

ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS

Enerkem conçoit et supervise la fabrication des équipements propriétaires associés à sa technologie (ex.: réservoirs sous pression, échangeurs de chaleur, compresseurs, pompes, etc.). Nos équipements sont méticuleusement conçus, mis au point et intégrés pour garantir la performance de notre technologie.

SERVICES DE SOUTIEN

Enerkem fournit également des services de soutien dont une assistance technique pendant l'exécution du projet, la formation et la production d'outils pour aider les équipes à effectuer les opérations de manière sécuritaire et efficace ainsi que des services techniques en continu après les tests de performance de l'usine.

Mise en contexte

Des cas de travail forcé se retrouvent dans tous les pays et dans tous les secteurs. Selon la Sécurité publique du Canada, l'Organisation internationale du Travail estime qu'il y a environ 27,6 millions de personnes victimes du travail forcé dans le monde, dont 17,3 millions dans l'économie privée. Les risques de travail forcé et de travail des enfants seraient principalement liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales des entreprises.



La [Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada](#) (la « Loi ») oblige certaines institutions fédérales et entités du secteur privé à produire un rapport sur les mesures qu'elles prennent pour prévenir et atténuer le risque de travail forcé ou au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Cette loi est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 et Enerkem a déterminé y être assujettie.

Dans ce contexte, Enerkem a présenté, en 2023, son premier rapport sur ses efforts de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Le présent rapport présente les efforts d'Enerkem en 2024 et le progrès accompli depuis 2023.

Notre chaîne d'approvisionnement

Enerkem vend des licences et supporte le développement, la construction, la mise en service et l'opération des installations qui utilisent sa technologie. En d'autres mots, Enerkem fournit, pour chaque usine, une solution technologique complète incluant les équipements clés, les services d'ingénierie, ainsi qu'une assistance pour la mise en service et le démarrage après la construction de l'usine.

Enerkem a une entente avec Recyclage Carbone Varennes (RCV) pour lui fournir une solution technologique dans le cadre de la construction d'une usine commerciale à Varennes, au Québec, qui produira du méthanol à partir de déchets non-recyclables et de biomasse résiduelle. Dans le cadre de ce projet, Enerkem collabore avec 68 fournisseurs principaux pour l'approvisionnement de ses équipements. Répartis à travers dix pays dans le monde, le siège social de la majorité de ces fournisseurs se trouve en Amérique du Nord. (figure 1).

Les principaux fournisseurs d'Enerkem offrent une gamme d'équipements pour ses solutions technologiques, notamment des réservoirs sous pression, des échangeurs de chaleurs, des compresseurs, des pompes, des instruments et des valves.

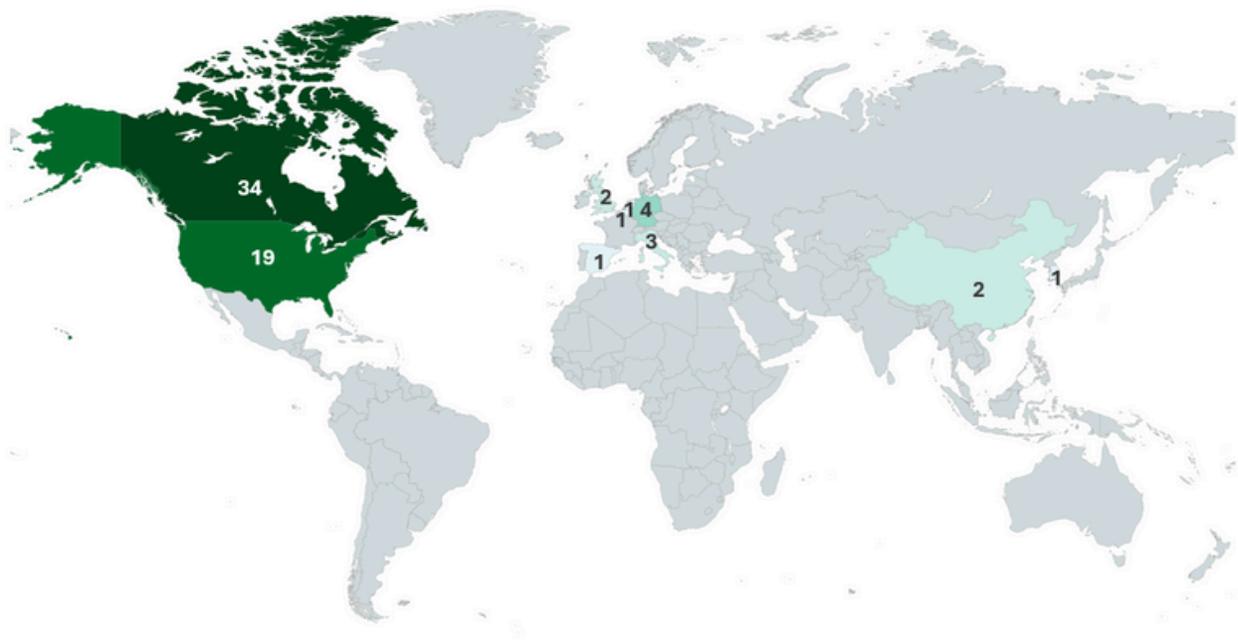


Figure 1: Localisation des 68 principaux fournisseurs d'équipements pour le projet RCV

En prévision de ses nouveaux projets, Enerkem a entrepris en 2024 une rationalisation de son portefeuille de fournisseurs. La réduction du portefeuille de fournisseurs a permis de favoriser l'établissement de partenariats stratégiques plus solides, améliorant ainsi la qualité, la fiabilité et l'innovation. En simplifiant la gestion des approvisionnements et en renforçant le contrôle sur les performances et les risques, cette approche permet une plus grande efficacité opérationnelle, une meilleure conformité réglementaire et une prise de décision plus éclairée. Les sièges sociaux de ces entreprises sont maintenant localisés dans huit pays à l'échelle mondiale. La figure 2 dresse un portrait à jour de leur emplacement.

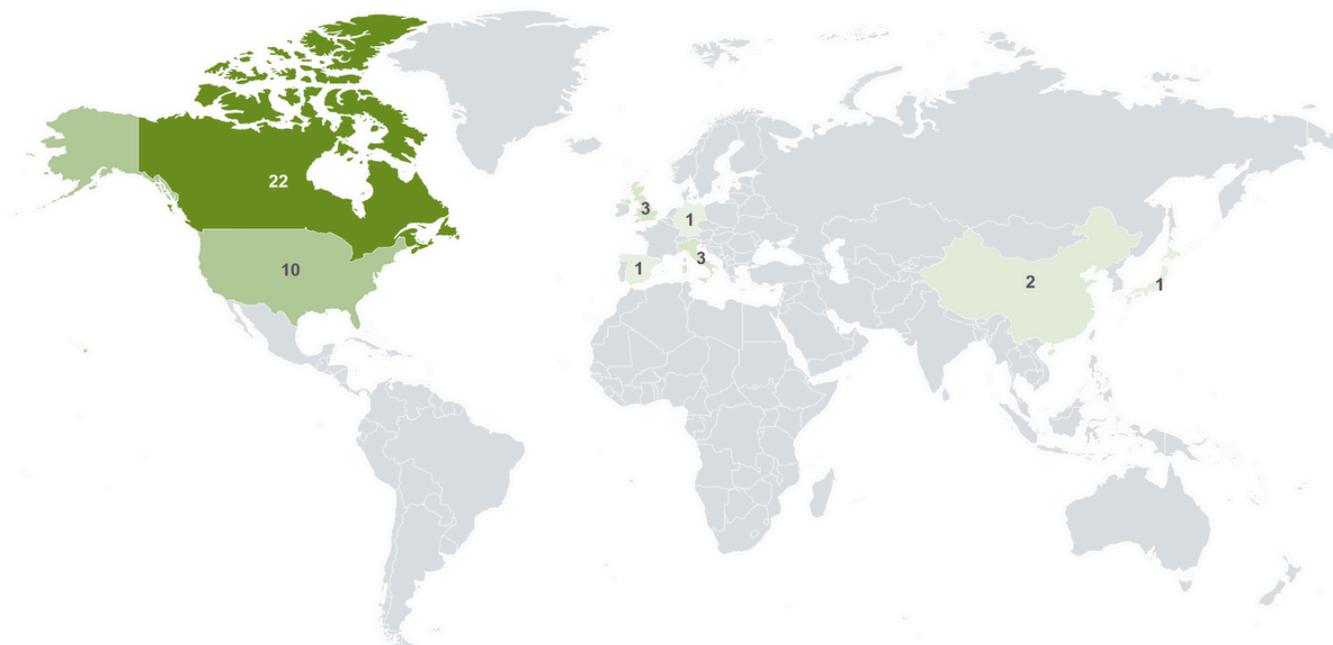


Figure 2: Localisation des fournisseurs clés d'Enerkem en 2024

Sur un total de 43 fournisseurs clés, 76% sont situés en Amérique du Nord (51% au Canada et 24% aux États-Unis) et 19% sont en Europe, pour un total de 95% dans ces deux régions.

Nos efforts en 2024

Formation de l'équipe d'approvisionnement sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



Formation de l'équipe d'approvisionnement (15 employés)

À l'automne 2024, l'équipe d'approvisionnement d'Enerkem a été formée par une experte de l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR), leader et expert reconnu en approvisionnement responsable au Québec.

Cette formation, d'abord tenue de façon interactive en ligne auprès des quinze employés de l'équipe d'approvisionnement, a été enregistrée et rendue disponible à l'ensemble des employés d'Enerkem. Elle fait également maintenant partie du dossier d'accueil des nouveaux employés en approvisionnement.

Cette action répond à notre engagement 2024 d'offrir une formation sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants à notre personnel dans le département d'approvisionnement qui interagit directement avec les fournisseurs clés.



La première politique d’approvisionnement responsable d’Energkem et les exigences contractuelles pour les fournisseurs

L’approvisionnement responsable est l’un des vingt enjeux ciblés dans la démarche de développement durable d’Energkem officialisée en 2023. L’élaboration d’une politique d’approvisionnement responsable s’inscrit directement dans cette démarche de développement durable et constitue l’une des premières étapes concrètes pour répondre à cet enjeu.

Rédigée en 2024, la politique s’appuie sur les valeurs fondamentales et les processus internes d’Energkem. Celle-ci sera adoptée par la direction et publiée sur le site internet d’Energkem en 2025.

Cette action répond à notre engagement 2024 qui visait à élaborer et mettre en œuvre une politique d’approvisionnement responsable qui traite spécifiquement de la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants.

De plus, Energkem a élaboré des clauses contractuelles en 2024 visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants qui seront incluses dans ses principaux contrats d’approvisionnement à l’avenir.



Première politique
d’approvisionnement responsable
d’Energkem
(en attente d’approbation)

Première évaluation de la démarche de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants auprès des fournisseurs clés d'Enerkem



Cartographie et première évaluation des fournisseurs clés d'Enerkem
- Tiers 1 dans la chaîne d'approvisionnement -

Par l'entremise de la plateforme Avetta, Enerkem a débuté l'évaluation de ses fournisseurs clés concernant leur démarche de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement. Pour les fournisseurs présents sur la plateforme, un questionnaire sur le sujet a été envoyé et a été complété par environ 35% des fournisseurs en 2024.

L'un des objectifs d'Enerkem est de faire compléter un questionnaire sur cet enjeu par tous ses fournisseurs clés au cours des prochaines années.

Cette action s'inscrit dans notre engagement 2024 qui visait à encourager nos fournisseurs à soumettre des informations concernant leur démarche de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement.

Enerkem est toujours en processus de collecter suffisamment d'information sur sa chaîne d'approvisionnement et ses fournisseurs. Enerkem n'a pas encore identifié systématiquement les éléments de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement qui peuvent comporter un risque accru, et n'a pas non plus pris de mesures pour gérer ces risques.

Par ailleurs, Enerkem n'a pas pris de mesure en 2024 pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants. Par conséquent, aucune mesure n'a été mise en place pour remédier à la perte de revenus des familles vulnérables qui aurait pu résulter si Enerkem avait pris des mesures concernant le travail forcé ou le travail des enfants. Enerkem n'utilise pas encore de mesures pour évaluer l'efficacité de ses efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Nos engagements pour 2025

En 2025, Enerkem va continuer à s'engager dans la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants de la manière suivante :

- Adoption de la première politique d'approvisionnement responsable d'Enerkem.
- Revue périodique des politiques et procédures d'Enerkem liées au travail forcé et au travail des enfants (reconduite de l'engagement 2024).
- Élaboration et mise en œuvre de clauses contractuelles dans les principaux accords d'approvisionnement d'Enerkem visant à réduire le risque de travail forcé et du travail des enfants (reconduite de l'engagement 2024).
- Intégration de critères d'évaluation des fournisseurs axés sur leurs efforts de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, dans les outils de sélection d'Enerkem.

À plus long terme, Enerkem souhaite également bonifier sa démarche de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants de la manière suivante :

- Influencer l'ensemble de ses fournisseurs clés vers l'approvisionnement responsable afin qu'ils intègrent des démarches de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Cartographier la chaîne d'approvisionnement des sous-traitants (les fournisseurs de nos fournisseurs).
- Identifier les risques potentiels pour la chaîne d'approvisionnement d'Enerkem suite à l'évaluation des fournisseurs et élaborer un plan d'action avec des démarches concrètes pour atténuer les risques.

Mise à jour du rapport

Un processus annuel de mise à jour est prévu pour ce rapport. Chaque rapport sera publié sur le site internet d'Enerkem au plus tard le 31 mai de chaque année.

Signature

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à son article 11, je, en ma qualité de Chef de la direction, atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport d'Enerkem Inc. Sur la base de mes connaissances, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.



Michel Chornet
Chef de la direction
31 mai 2025

J'ai le pouvoir d'engager Enerkem inc.

